

au judicieux auteur de ces mémoires, ce seroit de donner quelquefois trop à l'esprit national & à ne pas apprécier suffisamment les victoires & la valeur des ennemis. Nous citerons par exemple la maniere dont il décrit une retraite des troupes françoises. “ Les
 „ deux généraux se mirent chacun à la tête
 „ d'un escadron du régiment d'Albret, &
 „ repoufferent les cuirassiers qui ne purent
 „ se rallier que sous le feu de l'infanterie.
 „ Les régimens de cavalerie de Mauroi &
 „ de Rufec, chargerent aussi avec succès.
 „ Mr. de Teflé, accompagné de son fils, qui
 „ débutoit au service par cette action, étoit
 „ à la tête de toutes ces différentes charges.
 „ Un officier ennemi s'avança sur lui, &
 „ lui tira deux coups de pistolets : Mr. de
 „ Teflé, sans daigner tirer son épée, le re-
 „ conduisit à coups de canne jusqu'à sa
 „ troupe ; cette action est de la nature de
 „ celles qui réussissent auprès des troupes
 „ françoises „. Qui ne croiroit pas ici que
 ce sont les françois qui triomphent & les
 impériaux qui fuient ? cependant c'est abso-
 lument le contraire, c'est l'issue du fameux
 combat de Carpi. Qui se persuadera qu'un
 officier d'une armée victorieuse, portant son
 épée & ses armes se soit laissé reconduire à
coups de canne jusqu'à sa troupe ? Non, ce
 n'est que pour les enfans qu'on écrit de pareils
 contes.

Cependant l'auteur est souvent impartial
 & rend aux généraux ennemis une justice
 exacte : le prince Eugene ne perd rien aux